
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200728-44-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2020

N° 44/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 22 juillet 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 août 2020,

Objet de la délibération :
Comptes de Gestion 2019

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	80
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	10
· Dont représenté(e)s	4
· Excusé(e)s :	0
· Non excusé(e)s :	3
- Votants	94

Résultat du vote	
- Pour :	94
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt

Le vingt-huit juillet,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration M. BOLE Joel à M. MARGUET Vincent, M. PIERRET Boris à M. LAITHIER Sébastien, M. GAMELON Yves à M. CURIE Claude, M. MAURICE Jaques à M. PERCIER Pascal

Suppléé(e)s Mme JACQUES Elisabeth par M. JAQUES Hubert, Mme VIONNET Sarah par M. DEULEULE Patrick, M. MESNIER Christian par GUINET Thierry, M. VERMOT DESROCHES Gérard par Mme ARNOUX Fabienne, Mme DIAS PEREIRA Justine par M. ROYET Lionel, Mme SAGE Lydie par M. PAULY Martial, M. CHATELAIN Claude par M. CHEVRIAUX Nicolas, Mme LEBLANC VICHARD par Mme DELISLE Cristelle, Mme LHERITIER Sylvie par M. HEBERT Guy, M. MONNET Serge par M. JUSTE Hubert

Excusé(e)s

Absent(e)s Mme BREUILLOT Christine, Mme FAILLENET Maryse, M. POGLIANO Jean-Louis

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame GUILLAME Isabelle, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur Jean-Claude GRENIER, Président de la Communauté de Communes Loue-Lison présente aux Conseillers Communautaires les comptes de gestion 2019 établis par le Trésorier de Ornans et les compare aux comptes administratifs du budget général et des budgets annexes du même exercice établis par la CCLL.

Ces documents s'avèrent conformes à la réalité budgétaire.

En conséquence, Monsieur Jean-Claude GRENIER demande à l'assemblée d'approuver les comptes de gestion du Trésorier d'Ornans établis en conformité avec les comptes administratifs du budget général et des budgets annexes : Ordures ménagères, Chaufferie Bois, SPANC, maison de santé, ZA La Louière, ZA Combe Parnette, ZA Sous le Bois.

A l'unanimité, les membres présents approuvent les comptes de gestion 2019 du Trésorier.

Fait et délibéré en séance, le 28.07.20

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

